



*Procès-verbal*  
*Le mardi, 31 octobre 2000 - n° 131*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 08.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée reprend le débat sur le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, ainsi que sur les amendements transmis par M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, et par M. Gautrin (Verdun).

Le débat terminé, les amendements sont mis aux voix; des votes par appel nominal sont exigés sur les amendements et sur le rapport.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, les votes sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 99, Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, ainsi que les amendements transmis par M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Les amendements sont déclarés recevables.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 12 heures.

Après débat, les amendements sont adoptés à la majorité des voix.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

**31 octobre 2000**

---

À 12 h 16, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 07.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Bégin, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 149 Loi sur les réserves naturelles en milieu privé.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la construction du Québec (CCQ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1428-20001031)

Le rapport annuel de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1429-20001031)

Le rapport annuel du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1430-20001031)

31 octobre 2000

---

M. Bégin, ministre du Revenu, dépose :

Le sommaire statistique concernant la renonciation et l'annulation des pénalités, des intérêts et des frais, conformément à l'article 94.1 de la *Loi sur le ministère du Revenu*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1999 au 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1431-20001031)

L'état détaillé des remises de taxes, droits et peines accordées en vertu de l'article 94 de la *Loi sur le ministère du Revenu*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1999 au 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1432-20001031)

---

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

Copie de la décision rendue, le 5 octobre 2000, par la Cour d'appel de l'Ontario, dans l'affaire « Police Retirees of Ontario Inc. v. Ontario Municipal Employees' Retirement Board ».

(Dépôt n° 1433-20001031)

---

M. le Président dépose :

Le texte de la « Déclaration parlementaire de Puerto Rico », faite à l'issue de la Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques, tenue à Rio Grande (Puerto Rico), du 19 au 23 juillet 2000, accompagné de cinq recommandations.

(Dépôt n° 1434-20001031)

Puis, conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Cholette (Hull) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2000, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1435-20001031)

## Dépôts de rapports de commissions

**31 octobre 2000**

---

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 6, 7, 13, 14 septembre, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19, 24, 25 et 26 octobre 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.  
(Dépôt n° 1436-20001031)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée procède aux votes reportés, lors des affaires du jour de la présente séance, sur les amendements et sur le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Sont d'abord mis aux voix les amendements de M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale. Ces amendements sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 101 en annexe)

Pour: **63** Contre: **41** Abstention: **0**

Sont ensuite mis aux voix les amendements de M. Gauthrin (Verdun). Ces amendements sont rejetés par le vote suivant :

(Vote n° 102 en annexe)

Pour: **41** Contre: **63** Abstention: **0**

Enfin, le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 102, tel qu'amendé précédemment, est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 103 en annexe)

Pour: **63** Contre: **41** Abstention: **0**

### **Motions sans préavis**

Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée québécoise de l'Unicef ayant lieu le 31 octobre et que ses membres réitèrent ainsi leur appui à la campagne de financement d'UNICEF et, par le fait même, à son importante mission sociale et humanitaire.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Bissonnet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du directeur général de l'aide financière aux études.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2000, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Cholette (Hull). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il divulgue aux citoyens concernés toutes les informations détenues sur les impacts des fusions municipales forcées.

31 octobre 2000

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Bégin, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 138, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 138 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 138 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 97, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 103, Loi modifiant la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

#### *Adoption du principe*

**31 octobre 2000**

---

M. Legault, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 146, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi électorale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 146 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 146 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

À 17 h 19, du consentement de l'Assemblée, M. Pinard, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

#### **Débats de fin de séance**

À 18 h 02, l'Assemblée tient, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté le 25 octobre dernier, le débat de fin de séance sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant le remboursement des dettes de la Ville de Montréal par les villes de banlieue.

Puis, l'Assemblée tient les trois débats de fin de séance suivants :

- le premier, sur une question adressée par M. Brodeur (Shefford) à M. Chevrette, ministre des Transports, concernant le conflit de travail dans le port de Montréal;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Fournier (Châteauguay) à M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, au nom de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le déficit appréhendé des établissements du réseau de la santé;
- le troisième, sur une question adressée par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), à M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, concernant l'augmentation des coûts du mazout et l'aide aux familles à faibles revenus.

**31 octobre 2000**

---

À 18 h 54, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2000, à 10 heures.

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le vendredi 27 octobre 2000, à 15 h 55, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 225 Loi concernant l'annexion d'un territoire à celui de la Ville de Lachute.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

31 octobre 2000

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les amendements au projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, présentés par M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale :

(Vote n° 101)

POUR - 63

Arseneau	Boucher	Duguay	Léonard
Barbeau	Boulianne	Facal	Létourneau
Baril	Brassard	Gagnon	Maltais
<i>(Arthabaska)</i>	Caron	Gendron	Marois
Baril	Carrier-Perreault	Geoffrion	Ménard
<i>(Berthier)</i>	Charest	Harel	Morin
Beaudoin	<i>(Rimouski)</i>	Jolivet	Papineau
Beaulne	Chevrette	Julien	Paquin
Beaumier	Cliche	Jutras	Paré
Bégin	Côté	Kieffer	Payne
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Labbé	Pelletier
Bertrand	Côté	Lachance	<i>(Abitibi-Est)</i>
<i>(Charlevoix)</i>	<i>(Dubuc)</i>	Landry	Robert
Bertrand	Cousineau	Laprise	Rochon
<i>(Portneuf)</i>	Désilets	Leduc	Signori
Blanchet	Deslières	Legault	Simard
Boisclair	Dion	Léger	<i>(Montmorency)</i>
Bouchard	Doyer	Lemieux	Vermette

CONTRE - 41

Beauchamp	Cholette	Jérôme-Forget	Middlemiss
Béchar	Cusano	Kelley	Mulcair
Bélangier	Delisle	Lafrenière	Normandeau
Benoit	Després	Lamoureux	Ouimet
Bergman	Dumont	Laporte	Paradis
Bordeleau	Dupuis	Leblanc	Pelletier
Brodeur	Fournier	Loiselle	<i>(Chapleau)</i>
Chagnon	Gautrin	Maciocia	Poulin
Charest	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
<i>(Sherbrooke)</i>	Gobé	Marcoux	Vallières
	Houda-Pepin	Marsan	Whissell

31 octobre 2000

---

Sur les amendements au projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, présentés par M. Gautrin (Verdun) :

**(Vote n° 102)**

**POUR - 41**

Beauchamp	Cusano	Kelley	Mulcair
Béchar	Delisle	Lafrenière	Normandeau
Bélanger	Després	Lamoureux	Ouimet
Benoit	Dumont	Laporte	Paradis
Bergman	Dupuis	Leblanc	Pelletier
Bordeleau	Fournier	Loiselle	(Chapleau)
Brodeur	Gautrin	Maciocia	Poulin
Chagnon	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
Charest	Gobé	Marcoux	Vallières
(Sherbrooke)	Houda-Pepin	Marsan	Whissell
Cholette	Jérôme-Forget	Middlemiss	

**CONTRE - 63**

Arseneau	Boucher	Duguay	Léonard
Barbeau	Boulianne	Facal	Létourneau
Baril	Brassard	Gagnon	Maltais
(Berthier)	Caron	Gendron	Marois
Baril	Carrier-Perreault	Geoffrion	Ménard
(Arthabaska)	Charest	Harel	Morin
Beaudoin	(Rimouski)	Jolivet	Papineau
Beaulne	Chevrette	Julien	Paquin
Beaumier	Cliche	Jutras	Paré
Bégin	Côté	Kieffer	Payne
Bergeron	(La Peltrie)	Labbé	Pelletier
Bertrand	Côté	Lachance	(Abitibi-Est)
(Charlevoix)	(Dubuc)	Landry	Robert
Bertrand	Cousineau	Laprise	Rochon
(Portneuf)	Désilets	Leduc	Signori
Blanchet	Deslières	Legault	Simard
Boisclair	Dion	Léger	(Montmorency)
Bouchard	Doyer	Lemieux	Vermette

31 octobre 2000

---

Sur le rapport tel qu'amendé de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite :

**(Vote n° 103)**

**POUR - 63**

Arseneau	Boucher	Duguay	Léonard
Barbeau	Boulianne	Facal	Létourneau
Baril	Brassard	Gagnon	Maltais
<i>(Arthabaska)</i>	Caron	Gendron	Marois
Baril	Carrier-Perreault	Geoffrion	Ménard
<i>(Berthier)</i>	Charest	Harel	Morin
Beaudoin	<i>(Rimouski)</i>	Jolivet	Papineau
Beaulne	Chevrette	Julien	Paquin
Beaumier	Cliche	Jutras	Paré
Bégin	Côté	Kieffer	Payne
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Labbé	Pelletier
Bertrand	Côté	Lachance	<i>(Abitibi-Est)</i>
<i>(Charlevoix)</i>	<i>(Dubuc)</i>	Landry	Robert
Bertrand	Cousineau	Laprise	Rochon
<i>(Portneuf)</i>	Désilets	Leduc	Signori
Blanchet	Deslières	Legault	Simard
Boisclair	Dion	Léger	<i>(Montmorency)</i>
Bouchard	Doyer	Lemieux	Vermette

**CONTRE - 41**

Beauchamp	Cusano	Kelley	Mulcair
Béchar	Delisle	Lafrenière	Normandeau
Bélanger	Després	Lamoureux	Ouimet
Benoit	Dumont	Laporte	Paradis
Bergman	Dupuis	Leblanc	Pelletier
Bordeleau	Fournier	Loiselle	<i>(Chapleau)</i>
Brodeur	Gautrin	Maciocia	Poulin
Chagnon	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
Charest	Gobé	Marcoux	Vallières
<i>(Sherbrooke)</i>	Houda-Pepin	Marsan	Whissell
Cholette	Jérôme-Forget	Middlemiss	